

Paris, le 8 mars 2017

**« LA MAISON LVMH / Arts – Talents – Patrimoine » :
UNE NOUVELLE INSTITUTION CULTURELLE POUR PARIS
AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL**

Le Musée des Arts et Traditions Populaires

L'ancien MATP constitue à la fois une œuvre importante du patrimoine architectural contemporain de Paris et un projet particulièrement marquant de la carrière de Jean Dubuisson (1914-2011), Prix de Rome et élève de Le Corbusier. Il l'a porté entre 1959, date des premiers dessins, et 1975, année de son inauguration. Cet ensemble de 8 étages et d'une surface de 15 100 m² est aujourd'hui l'un des principaux héritages de l'architecture française des Trente Glorieuses à Paris.

Propriété de la Ville de Paris, occupé par le Ministère de la Culture dès son inauguration, le MATP a fermé ses portes au public en 2005. Ses collections ont été progressivement transférées entre 2011 et 2013 au MUCEM de Marseille. Les bâtiments, qui se sont sensiblement dégradés au fil des années, sont depuis désaffectés.

Attachée à ce patrimoine, qu'elle souhaite voir préserver pour les générations futures, la Ville de Paris a travaillé à un protocole d'accord avec le Ministère de la Culture, pour qu'il finance une partie de la remise en état en sa responsabilité d'ancien locataire, à hauteur de 10M€.

Au-delà de cette remise en état, la Ville de Paris a cherché un mécène pour que ce lieu fasse l'objet d'un programme ambitieux qui lui permette de retrouver pleinement sa vocation culturelle et qui le rende de nouveau accessible au grand public.

Donner une nouvelle vie au bâtiment de Jean Dubuisson

Bernard Arnault, Président-directeur général de LVMH a formulé une proposition en ce sens, fondée sur une relecture architecturale imaginée par Frank Gehry qui rendra aux volumes de Dubuisson leur pureté et leur élégance et redistribuera les espaces et leurs usages, et par une remise aux normes qui permettra au bâtiment d'accueillir un public plus nombreux et diversifié autour d'un nouveau projet artistique et culturel.

Le projet architectural de Frank Gehry permet de reprendre nombre d'options originellement envisagées par Jean Dubuisson, mais abandonnées dans la construction faute de moyens techniques appropriés, notamment en matière d'éclairage, de circulation et de transparence des volumes. Les héritiers de Jean Dubuisson, architectes pour plusieurs d'entre eux, ont été étroitement associés à ce projet par Frank Gehry, qui a travaillé avec son petit fils, Thomas Dubuisson.

La réhabilitation prévoit dans un premier temps un désamiantage du bâtiment ainsi qu'une adaptation des réseaux, de l'isolation et des accès, afin de correspondre aux normes les plus exigeantes en matière de sécurité, d'accueil du public mais aussi de qualité environnementale et de confort de travail, puis, dans un second temps, tout en respectant son profil et ses volumes, la refonte complète (façades, agencement, aménagements).

Un grand projet culturel d'envergure internationale à l'Ouest de Paris

Le renouveau du Musée des Arts et Traditions Populaires permet la création d'une grande institution culturelle pluridisciplinaire à l'Ouest de Paris se fondant sur l'identité historique de ce lieu, liée d'une part à l'art et à la culture mais aussi à la valorisation des métiers d'art et des savoir-faire au cœur du patrimoine français, et sur les potentialités exceptionnelles des volumes du bâtiment, rendant possibles des manifestations culturelles de grande ampleur.

La nouvelle institution, baptisée « LA MAISON LVMH / Arts – Talents – Patrimoine », comprendra notamment :

- Deux salles. L'une, de 2600 m², située dans la partie Ouest du socle du bâtiment, pourra accueillir de grands concerts rassemblant de 2000 à 4000 personnes et des expositions d'œuvres de très grand volume. L'autre, de 680 m², dans la partie Est, sera consacrée à des manifestations ou des expositions de plus petit format.

- Des ateliers d'artistes en étroite collaboration avec la Fondation Louis Vuitton.

- Une académie des métiers d'art et des savoir-faire, dans la lignée de la vocation initiale du Musée des Arts et Traditions Populaires. Elle permettra de rassembler un centre de documentation sur les métiers d'art et des ateliers recevant des artisans d'art détenteurs de savoir-faire remarquables, ouverts aux publics scolaires ou à ceux venant des « Quartiers de la Politique de la Ville ». Le grand public pourra ainsi percevoir la nécessité de pérenniser et diffuser les savoir-faire de haute qualité artisanale, dans le même temps que cette académie, avec le support de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH, suscitera des vocations.

- Un restaurant, au dernier étage, doté d'une vue exceptionnelle sur Paris, le Bois de Boulogne, et la Fondation Louis Vuitton.

Le projet de convention d'occupation du domaine public

Conclue entre la Ville de Paris et LVMH, elle portera sur une durée de 50 ans à compter de l'ouverture du lieu au public. Le concessionnaire s'engage à réaliser les investissements nécessaires à la rénovation et à la modernisation du lieu.

LVMH versera à la collectivité une redevance fixe de 150 000 € par an, assortie d'une redevance variable sur le chiffre d'affaires, allant de 2 à 10% selon la nature des activités et leur volume (expositions, concerts, événementiel, produits dérivés, restauration).

Cette convention sera soumise à la délibération du Conseil de Paris le 27 mars 2017. Le projet devra également obtenir l'avis favorable de la Commission des sites et de la Ministre de l'Environnement, s'agissant d'un site classé.

Les dates essentielles

1954 – Signature d'une convention d'occupation du domaine public entre l'Etat et la Ville de Paris

1959 – Premiers dessins du MATP, par Jean Dubuisson

1972 – Début de la construction du MATP

1975 – Inauguration du MATP

2005 – Fermeture du MATP au public

2013 – Transfert des collections au MUCEM de Marseille

8 mars 2017 – Annonce du projet de « LA MAISON LVMH / Arts – Talents – Patrimoine »

23 mars 2017 – Présentation du projet en Commission des sites

27 mars 2017 – Délibération du Conseil de Paris

Avril 2017 – Signature de la convention d'occupation du domaine public LVMH / Ville de Paris

Janvier 2018 – Début des travaux

2020 – Ouverture au public

Anne Hidalgo, Maire de Paris :

« Paris est reconnue dans le monde entier pour son patrimoine, son dynamisme culturel et ses savoir-faire dans le domaine de l'artisanat d'art. Pour conserver cette place essentielle, nous devons continuer à investir, à innover et à nous ouvrir sur le monde. C'est le sens de ce nouveau projet au retentissement international, porté par la collectivité et le groupe LVMH. Je suis heureuse que notre ville soit attractive aux yeux des investisseurs privés et qu'ils s'impliquent en faveur de son rayonnement. C'est une excellente nouvelle pour les Parisiens et pour tous les amoureux de Paris. C'est aussi un message fort adressé aux jeunes générations : l'artisanat représente de formidables opportunités et débouchés, que nous les encourageons à découvrir et à saisir. »

Bernard Arnault, Président-directeur général de LVMH :

« Je me réjouis que le groupe LVMH puisse contribuer à cet ambitieux projet, et permettre d'accroître, davantage encore, le rayonnement national et l'attractivité internationale de Paris, la force et la diversité de la culture de notre pays, l'excellence de son artisanat. Il permettra d'associer la Fondation Louis Vuitton, dédiée à la création artistique, le grand parc de loisir populaire qu'est le Jardin d'Acclimatation, et, désormais, ce grand édifice exaltant la vitalité de l'artisanat, des arts et du spectacle. Nous sommes convaincus de pouvoir apporter le même enthousiasme et la même ambition à cette nouvelle institution », a déclaré Bernard Arnault, Président-directeur général de LVMH.

Contacts Média

Ville de Paris

presse@paris.fr

+33 1 42 76 49 61

LVMH

France :	Michel Calzaroni / Olivier Labesse / Hugues Schmitt DGM Conseil	+33 1 40 70 11 89
Royaume-Uni :	Hugh Morrison / Charlotte McMullen Montfort Communications	+44 203 770 7903

Italie : Michele Calcaterra / Matteo Steinbach +39 02 62 49 991
SEC and Partners

États-Unis : Jim Fingerroth / Molly Morse / Anntal Silver +1 212 521 4800
Kekst & Company

À propos de LVMH

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton est présent dans les Vins & Spiritueux au travers notamment des Maisons Moët & Chandon, Dom Pérignon, Veuve Clicquot Ponsardin, Krug, Ruinart, Mercier, Château d'Yquem, Domaine du Clos des Lambrays, Château Cheval Blanc, Hennessy, Glenmorangie, Ardbeg, Belvedere, Chandon, Cloudy Bay, Terrazas de los Andes, Cheval des Andes, Cape Mentelle, Newton, Bodega Numanthia et Ao Yun. Le secteur Mode et Maroquinerie inclut les marques Louis Vuitton, Céline, Loewe, Kenzo, Givenchy, Thomas Pink, Fendi, Emilio Pucci, Marc Jacobs, Berluti, Nicholas Kirkwood, Loro Piana et Rimowa. LVMH est présent dans le secteur des Parfums et Cosmétiques avec les marques Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Kenzo Parfums et Parfums Loewe ainsi que d'autres sociétés de cosmétiques à fort potentiel de croissance (Benefit Cosmetics, Make Up For Ever, Acqua di Parma et Fresh). LVMH est également actif dans la distribution sélective ainsi que d'autres activités au travers de DFS, Sephora, Le Bon Marché, La Samaritaine, Royal Van Lent et les hôtels Cheval Blanc. Le groupe d'activités Montres & Joaillerie est constitué des marques Bulgari, TAG Heuer, Chaumet, Dior Montres, Zenith, Fred, Hublot et De Beers Diamond Jewellers Ltd, une joint-venture créée avec le premier groupe diamantaire du monde.